

La santé du cardinal Lavergne

Paris, 9 janvier. — Une dépêche de Biskra au Temps dément formellement les bruits qui ont couru d'une maladie du cardinal Lavergne.

Une conférence de M. Clément Janet

Amiens, 9 janvier. — M. Clément Janet, de l'Institut catholique, a obtenu un grand succès à la conférence industrielle qu'il a faite à Amiens sur les devoirs de la classe aisée.

Le différend franco-espagnol

Madrid, 9 janvier. — Le Herald annonce que le pape aura choisi comme arbitre du différend entre la France et le Portugal dans le golfe de Guinée.

La petite vérole au Guatemala

New-York, 9 janvier. — Plus de 20.000 personnes ont été mortes de l'épidémie de petite vérole qui a sévi dans plusieurs villes du Guatemala.

Le froid

New-York, 9 janvier. — Le bureau météorologique du New-York Herald signale des changements atmosphériques qui feraient présager un adoucissement prochain de la température dans l'Europe occidentale.

Une révolution au Chili

Santiago, 9 janvier. — Des nouvelles directes de Santiago confirment que les troubles révolutionnaires dont il est encore impossible de présenter les conséquences.

A Rome

Rome, 9 janvier. — Le gouvernement a pris l'administration de tout le patrimoine de la bienfaitrice à Rome par le décret de l'administration et les impôts absorbent 60 o/o de ce patrimoine. Bien servis les pauvres et la religion.

Horrible suicide dans une église du Havre

Mort brutalement d'un prêtre. Le Havre, 9 janvier. — Une vive panique s'est produite à l'église Saint-Michel. Un individu s'est précipité à l'office de six heures d'une façon étrange.

La mort de Mme Céline Montaland

La Comédie-Française est fort étonnée en ce moment à l'annonce de la mort de Mme Céline Montaland, qui est morte à l'âge de 80 ans.

Le désarmement

A la réunion des délégués sénatoriels à l'Hôtel de Ville, la veille du scrutin, M. Lockroy avait prononcé cette phrase : « Quant à la question du désarmement, il faut que vous lui donniez un jour de repos. »

SITUATION M. TROUSQUOIS

Hauteur barométrique. — Roubaix, 10 janvier. A 7 heures du matin... 5 degrés au-dessous de zéro.

L'UNION DES ACHATS

3^e COMBINAISON. — Soins gratuits du médecin et soins gratuits de l'apothicaire. L'Union des Achats est une société coopérative mutuelle.

L'UNION DES ACHATS délivre

Aux prix de 4,50 francs par an, acceptés pour cinq francs par ses adhérents; aux prix de 90 centimes de bons valant un franc et au prix de 45 centimes de bons valant cinquante centimes.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

M. Leburque-Cormier, secrétaire de la Société de géographie, à Roubaix, vient d'être nommé officier d'Académie.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

M. Leburque-Cormier, secrétaire de la Société de géographie, à Roubaix, vient d'être nommé officier d'Académie.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

M. Leburque-Cormier, secrétaire de la Société de géographie, à Roubaix, vient d'être nommé officier d'Académie.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

M. Leburque-Cormier, secrétaire de la Société de géographie, à Roubaix, vient d'être nommé officier d'Académie.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

M. Leburque-Cormier, secrétaire de la Société de géographie, à Roubaix, vient d'être nommé officier d'Académie.

Caisse des Ecoles de la ville de Roubaix

La souscription ouverte à la mairie, en faveur de la Caisse des Ecoles, s'annonce bien, si nous en croyons la liste des premiers souscripteurs, que nous venons de parcourir.

M. Julien Lagache, maire de Roubaix, président du comité de la Caisse des Ecoles, 500 francs; M. Charles Jullien, adjoint au maire, 100 francs; M. Pierre Destombes, adjoint au maire, 200 francs; M. Edmond Ternynck, 100 francs; M. Henri Ternynck, 100 francs; M. Paul Wastine, 100 francs; M. Pierre Destombes, 100 francs; M. Achille Oudar, 100 francs; M. Riote, 100 francs; M. Ribert, pharmacien, 20 francs; M. Athènes Verfaille, cordonnier, rue Galvani, 4 paires de chaussures.

Nous rappelons que le but de la Caisse des Ecoles est de faciliter la fréquentation des classes, par des récompenses sous forme de livres utiles et de livres de Caisse d'épargne, et de donner des secours aux élèves indigents ou peu aisés, soit en leur donnant des fournitures classiques qu'ils ne pourraient se procurer, soit en leur distribuant des vêtements et des chaussures. Les livres nécessaires de toutes les écoles de la ville, qu'elles soient, sont appelés à participer au bienfaits de cette caisse.

Tout souscription en argent de 100 francs et au-dessus donne droit au titre de membre fondateur de la caisse des écoles de la ville de Roubaix. Les souscriptions en argent et en nature sont reçues au bureau de la caisse des écoles de la Mairie.

L'hydro de 490. — L'hydro que nous traversons pour le moment, comme un tourbillon furieux et par l'intensité des froids et par leur durée. Les personnes imbuës de la théorie que les grands froids se suivent tous les dix ans, doivent être satisfaits. Depuis 1870-1871, nous n'avions pas subi une pareille période de froid.

On a sujet des rivières rigoureuses, et pour ne parler que de notre siècle, 1830, 1840, 1870 peuvent marcher de pair avec les années 1800 et 1810.

Certains météorologistes prétendent que les hivers pénibles sont souvent suivis de très secs et chauds. Si l'on peut hasarder quelques probabilités pour l'année 1891, on conclurait que l'hiver sera un bel été de hivers, car plusieurs du tout et bien chaud. Les étés sont fr. Ils depuis 1881. Et le mois de décembre 1890 n'a été surpassé en froid depuis 1857 que par les mois similaires de 1829, 1840, 1874. Cela nous rendrait un peu d'avis un bel été, et ne serait désagréable à personne.

Mais, en attendant, quelle température !!!

La consommation à Roubaix. — Du ler au 7 janvier 1891 il a été abattu, à Roubaix, 60 bœufs, 7 vaches, 17 taureaux, 512 moutons, 50 veaux, 93 porcs 22 chevaux. Le produit, en kilogs de viande, se répartit comme suit: Bœufs, 418,500; moutons, 21,700; taureaux, 6,210; moutons, 12,800 kil. porcs, 6,707 kil.; veaux, 4,480 kil.; chevaux, 5,270 kil.

Le prix du pain est fixé comme suit: Pain de ménage, dans les chaudières de blé roux ou meunier, le kilo d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 30 centimes.

Pain de deuxième qualité: le pain d'un kilogramme et demi est taxé par kilogramme à 30 centimes.

Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de farine de blé dur, le kilogramme et demi est taxé par kilogramme à 36 centimes.

Pain de fleur (dit pain français) composé de fleur de première qualité: le pain de 125 grammes est taxé à 4,785; les deux pains à 9,570; les quatre pains à 19,140 et les huit pains à 38,280 c.

On annonce la mort, au couvent de Saint-Joseph, du Tiers-Ordre régulier de Notre Dame du Mont Carmel, à Roubaix, de M. Marie-Louise de Guiza, née de Valenciennes, veuve de M. de Valenciennes, décédée pieusement à l'âge de soixante-seize ans. La défunte a rempli pendant de longues années, à Roubaix, les fonctions de Sous-Préfète et de Directrice des classes de l'école primaire qu'elle a dirigée pendant les actes de sa vie, est encore présent à la mémoire de tous.

Ses funérailles auront lieu le lundi 15 janvier, à huit heures, dans la chapelle de la Conception, à Roubaix, à neuf heures et demie à la paroisse Saint-Martin.

Le cercle de la Concorde. — Par suite de sa nomination à la cure de Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Desaleux a remis la direction du cercle catholique de la Concorde, rue Fellart, à M. l'abbé Lefèvre, vicaire de la paroisse de Saint-Martin.

M. l'abbé Lefèvre aura lieu le dimanche 11 janvier, à six heures précises du soir. M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, présidera la cérémonie. La commission invite toutes les sociétés à assister à cette réunion.

Un accident Grande-Rue. — Un accident qui aurait pu être évité, a eu lieu, dans la soirée du 7 janvier, dans la soirée de mercredi, à l'instigation de M. l'archevêque de Coxyghem, tenu par M. Henri Delbecq. La servante livrait dans la cuisine, quand elle alla chercher du lait dans la citerne, elle tomba dans la citerne, et se blessa gravement. Elle fut portée à l'hôpital, où elle est encore sous les soins de M. le docteur Lepoint. On espère que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses.

Une saisie à la gare. — Jeudi soir, le train, venant de la Belgique, s'arrêtait, avec la troupe de gendarmes, aux accessoires pour la représentation du Hippocrate. Après un interrogatoire envoyé de Tourcoing, la douane de Roubaix fit une perquisition minutieuse et découvrit, dans une malle, cinq caisses de cigares, qui furent confisquées; le directeur de la gare, M. Lefèvre, fut chargé de faire saisir les cinq caisses.

Un singulier agression. — Dans la soirée de jeudi une jeune fille de 40 ans, Mlle Jeanne Deconinck, s'était rendue chez Mlle Castellan, modiste, rue Pierre-Motté. En entrant dans le magasin elle se trouva en présence d'un ouvrier qui elle ne connaît pas. Elle fut agressive et se mit à crier. Elle lança force coups de poing dans la figure; après avoir grossièrement outragé la jeune fille, il prit la fuite. Ce singulier personnage a été retrouvé; c'est un nommé Lefèvre, habitant de la rue de la Gare, à Oignies et le territoire de Wasquehal, appartenant à M. l'abbé Holden et fils.

Les épaves. — Un sac en cuir contenant des objets de valeur, appartenant à M. Hippodrome, et déposé au commissariat central de police.

Croix. — Il sera procédé, le jeudi 23 janvier, à une enquête de commodo et incommodo sur le projet d'établissement, par M. Goffin et Gaberet, entrepreneurs à Roubaix, d'une briqueterie temporaire en cette commune sur un terrain situé entre la rue de la Gare, la rue d'Oignies et le territoire de Wasquehal, appartenant à M. l'abbé Holden et fils.

A cet effet, M. Henri Sagard, adjoint, se rendra à la mairie de Croix, le jeudi 23 janvier, de trois à cinq heures de relevé, et recevra les déclarations des habitants intéressés et les observations du projet dont il s'agit.

Wasquehal. — Les pièces relatives au projet de classement, dans le réseau des voies publiques, la fixation de la largeur et des limites de la rue de l'École, ainsi que la largeur et des limites de la rue sur une largeur de cinq mètres, sont déposées à la Mairie et toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance. M. Pignatelli, commissaire délégué par le maire de Croix, se rendra à la mairie de Wasquehal le 15, le 16 et le 17 janvier 1891, et recevra les déclarations de tous les habitants intéressés et les observations des habitants sur l'utilité publique du projet.

Adjudications diverses. — Il sera procédé, le 19 courant, à trois heures de l'après-midi, dans une salle de la Mairie, à l'adjudication pour l'année 1891, des fournitures et travaux d'après les désignations suivantes: 1^o Fournitures de charbons aux écoles et à la Mairie; 2^o Fournitures de fournitures de bureau; 3^o Fournitures de fournitures de bureau; 4^o Fournitures de fournitures de bureau; 5^o Fournitures de fournitures de bureau; 6^o Fournitures de fournitures de bureau; 7^o Fournitures de fournitures de bureau; 8^o Fournitures de fournitures de bureau; 9^o Fournitures de fournitures de bureau; 10^o Fournitures de fournitures de bureau.

Wattrolos. — Un vol. — Dans la soirée de jeudi, un individu corrompu vint se présenter chez M. Jean-Baptiste Avoche, et demanda à parler au patron. Celui-ci était absent. M. Avoche arriva et l'inconnu lui offrit des produits chimiques qu'il ne connaissait pas. L'individu était allé en compagnie d'un autre individu chercher son mari dans un estaminet du voisinage, et avait pu de temps en temps accompagner d'un individu qui avait disparu, emportant une montre en argent qui se trouvait sur la cheminée.

Forest. — Une femme grièvement brûlée. — Mercredi soir, une femme de 21 ans, Mathilde Maton, femme Durieux, habitant de la rue de la Gare, se brûla le visage et le cou en voulant allumer une lampe à pétrole. Elle fut transportée à l'hôpital, où elle est encore sous les soins de M. le docteur Lepoint.

Société des Communion de Roubaix. — Prix du pain. — On a vu, dans la soirée de jeudi, un individu corrompu vint se présenter chez M. Jean-Baptiste Avoche, et demanda à parler au patron. Celui-ci était absent. M. Avoche arriva et l'inconnu lui offrit des produits chimiques qu'il ne connaissait pas. L'individu était allé en compagnie d'un autre individu chercher son mari dans un estaminet du voisinage, et avait pu de temps en temps accompagner d'un individu qui avait disparu, emportant une montre en argent qui se trouvait sur la cheminée.

Communiqués divers. — Alliance chorale. — La Commission administrative de l'Alliance chorale prie ses membres d'assister à la répétition générale qui aura lieu le dimanche 11 janvier, à 8 heures, à la Mairie de Roubaix. Une réunion à laquelle sont invités les moniteurs, professeurs et professeurs d'écriture, aura lieu le dimanche 11 janvier, à 8 heures, à la Mairie de Roubaix. Ordre du jour: Formation de la Commission définitive.

Le Sauloir. — On s'occupe beaucoup à Roubaix, Tourcoing, et dans les principales villes du Nord, des eaux ferrugineuses naturelles du Sauloir dont nous avons parlé à différentes reprises. Des divers côtés, on nous demande à qui l'on doit s'adresser pour se procurer ces eaux, que des analyses multiples et consciencieuses placent aujourd'hui au premier rang des eaux minérales, et que l'on trouve dans le Sauloir, pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne, est à Roubaix, 3^e, Grande-Rue. (Voir l'annonce de la quatrième page.)

Conseil de jour. — Aucune boisson n'est meilleure, plus saine et plus rafraîchissante que notre Eau de Vals, source de la commune de Vals, dans le département de la Savoie. Elle est vendue en caisses de 50 bouteilles contre mandat-poste de 15 fr. payables à l'Administration du Sauloir, 10, rue de la Gare, à Roubaix. (Voir l'annonce de la quatrième page.)

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Dimanche, 11 janvier, aura lieu chez M. Achille Rousseau, à Tourcoing, la première exposition colombophile de l'année. Elle sera ouverte de 10 heures à 6 heures.

Les exposants à cette date seront MM. Thamyri, Coudu et Loas.

Le Tribunal correctionnel de Lille. — Audience du vendredi 9 janvier 1891. Présidence de M. PARENTY, vice-président.

Accident de chemin de fer. — Dérangement en gare de Brillon, une locomotive déviée, après avoir pris un faux tournant, se précipita sur un train de voyageurs, stationné sur la voie.

Le mécanicien, qui avait fait prendre à sa locomotive un faux tournant, fut condamné à six mois de prison, et le chauffeur à six mois de prison.

Le mécanicien Lesquembre, condamné à six mois de prison, et le chauffeur à six mois de prison.

Un cabaretier au poste. — Léon Vandevyver, qui tient un estaminet rue de la Gare, à Roubaix, avait voulu danser en public, le dimanche 7 janvier, dans son estaminet, et avait fait danser ses clients.

M. Léon — comme on l'appelle, paraît-il, dans le quartier — ne se souvient plus du moindre incident de son affaire.

Le Tribunal lui inflige un mois de prison et vingt francs d'amende.

Un paquet de chocolat volé. — Le jeune L. Cartry, âgé de seize ans, passait rue de Paris, à Tourcoing, le 10 janvier, et fut surpris par un agent de police, qui le trouva avec un paquet de chocolat.

Le jeune Cartry fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

Un voyageur qui ne revient plus. — M. Grau, de Tourcoing, avait annoncé comme voyageur un jeune homme, nommé Durieux, qui ne revint plus.

M. Grau fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

Un paquet de chocolat volé. — Le jeune L. Cartry, âgé de seize ans, passait rue de Paris, à Tourcoing, le 10 janvier, et fut surpris par un agent de police, qui le trouva avec un paquet de chocolat.

Le jeune Cartry fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

Un voyageur qui ne revient plus. — M. Grau, de Tourcoing, avait annoncé comme voyageur un jeune homme, nommé Durieux, qui ne revint plus.

M. Grau fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

Un paquet de chocolat volé. — Le jeune L. Cartry, âgé de seize ans, passait rue de Paris, à Tourcoing, le 10 janvier, et fut surpris par un agent de police, qui le trouva avec un paquet de chocolat.

Le jeune Cartry fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

Un voyageur qui ne revient plus. — M. Grau, de Tourcoing, avait annoncé comme voyageur un jeune homme, nommé Durieux, qui ne revint plus.

M. Grau fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

Un paquet de chocolat volé. — Le jeune L. Cartry, âgé de seize ans, passait rue de Paris, à Tourcoing, le 10 janvier, et fut surpris par un agent de police, qui le trouva avec un paquet de chocolat.

Le jeune Cartry fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

Un voyageur qui ne revient plus. — M. Grau, de Tourcoing, avait annoncé comme voyageur un jeune homme, nommé Durieux, qui ne revint plus.

M. Grau fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

Un paquet de chocolat volé. — Le jeune L. Cartry, âgé de seize ans, passait rue de Paris, à Tourcoing, le 10 janvier, et fut surpris par un agent de police, qui le trouva avec un paquet de chocolat.

Le jeune Cartry fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

Un voyageur qui ne revient plus. — M. Grau, de Tourcoing, avait annoncé comme voyageur un jeune homme, nommé Durieux, qui ne revint plus.

M. Grau fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

Un paquet de chocolat volé. — Le jeune L. Cartry, âgé de seize ans, passait rue de Paris, à Tourcoing, le 10 janvier, et fut surpris par un agent de police, qui le trouva avec un paquet de chocolat.

Le jeune Cartry fut condamné à six mois de prison, et à six mois de prison.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du vendredi 9 janvier. L'Expropriation de l'Égout Collecteur, à Roubaix. M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du vendredi 9 janvier. L'Expropriation de l'Égout Collecteur, à Roubaix. M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du vendredi 9 janvier. L'Expropriation de l'Égout Collecteur, à Roubaix. M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert, 1 bulletin blanc.

M. le Président Charles Marchon, 10 voix; C. Buschert